



Arc Paris Avocats - Benoît Salles, Nicolas Riquelme & Paul Canton

Publié le 11/10/2017

Trois anciens de Lacourte Raquin Tatar créent Arc Paris Avocats

Benoît Salles, Nicolas Riquelme et Paul Canton, trois anciens de Lacourte Raquin Tatar, annoncent la création d'Arc Paris Avocats, un cabinet dédié aux opérations immobilières, à la fiscalité et au droit des sociétés. Installés au 20, avenue de Wagram, les trois associés envisagent une croissance rapide avec l'arrivée d'un nouvel associé et de plusieurs collaborateurs avant leur premier anniversaire.

Coresponsable du département fiscalité & fusions-acquisitions-droit des sociétés avec Nicolas Riquelme, **Benoît Salles** est titulaire du Magistère et du DJCE de droit des affaires-fiscalité (université de Montpellier). Il commence sa carrière chez Denton Wilde Sapte (Dentons) où il reste trois ans, avant de rejoindre Lacourte Raquin Tatar en 2013.

Nicolas Riquelme est également diplômé du Magistère et du DJCE de l'université de Montpellier (2006). Il exerce chez CMS Bureau Francis Lefebvre en tant que fiscaliste de 2007 à 2008, avant de rejoindre le département fiscalité de Lacourte Raquin Tatar en 2008, où il est promu conseil en 2017.

Associé en charge du département opérations immobilières chez Arc Paris Avocats, **Paul Canton** est titulaire d'un Master 2 droit immobilier (université Lyon III, 2009). Responsable d'opérations immobilières junior chez D2P à Lyon de 2009 à 2010, il rejoint ensuite le cabinet Lacourte Raquin Tatar en 2013 où il reste cinq ans.